

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 655**

Avis est par la présente donné que le règlement numéro 655 adopté par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, à la séance du 2 mai 2022, intitulé : « **Règlement numéro 655 autorisant des travaux de modification de la station de pompage Domaine sur le Vert pour un coût de 2 800 000 \$ et décrétant un emprunt de 2 800 000 \$** », a reçu l'approbation suivante :

- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 4 juillet 2022.

Ledit règlement est déposé au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 13 juillet 2022.



Crystel Poirier, LL.L  
Greffière